CLUB OMNISPORTS DES ULIS
Membre de la fédération Française des Clubs Omnisports
Déclaré le 04 mai 1977 sous le n°1985
Agrément D.D.C.S sous le n° 91 S 157
Siège social : Mairie des Ulis

SECTION FOOTBALL
L.C.R du stade Jean Marc Salinier – avenue des Cévennes
91940 LES ULIS – Tél / Fax : 01 69 28 28 50

Règlement du tournoi des Etoiles – Catégorie U10

Article 1. **Organisateur du tournoi**

L'organisateur de cette manifestation est le Club Omnisport des Ulis Section Football, domicilié au Stade Jean Marc Salinier – Avenue des Cévennes – 91940 Les Ulis. Cette deuxième édition est parrainée par Anthony Martial, joueur professionnel de Manchester United (Angleterre).

Article 2. **Dates et lieu du tournoi**

Le tournoi aura lieu du **samedi 10 juin 2017** au **dimanche 11 juin 2017** au stade Jean Marc Salinier, avenue des Cévennes aux Ulis. Le tournoi débutera à 12h00 le samedi et se clôturera le dimanche à 18h00.

Samedi 10 juin 2017

Accueil des équipes : 12h00

Briefing des éducateurs : 12h45

Début des rencontres : 13h30

Fin des rencontres : 18h15

Dimanche 11 juin 2017

Début des rencontres : 09h30

Pause déjeuner : 11h30

Reprise des rencontres : 12h30

Fin des rencontres : 16h45

Remise des coupes : 17h00

Fin du tournoi : 18h00

Article 3. **Equipes participantes**

Les équipes suivantes ont été invitées et participeront au tournoi :

OLYMPIQUE ST QUENTIN (02)

CHARTRES FC (28)

MONTPELLIER HERAULT SPC (34)

ENTENTE ERNOLSHEIM-MOLSHEIM (67)

STRASBOURG RC (67)

PARIS FC (75)

LE HAVRE AC (76)

POISSY AS (78)

VERSAILLES 78 FC (78)

AJ AUXERRE (89)

FLEURY 91 FC (91)

IGNY AFC (91)

PALAISEAU US (91)

AULNAY CSL (93)

LUSITANOS ST MAUR US (94)

CRÉTEIL US (94)

ENTENTE SANNOIS SAINT GRATIEN (95)

ST OUEN L'AUMÔNE (95)

Seules des équipes affiliées à la FFF sont autorisées à participer au tournoi.

Un joueur peut jouer pour une seule équipe au cours du tournoi.

La délégation d'un club (autorisée à accéder à l'aire de jeu) se composera de 14 participants au maximum (12 joueurs et 2 éducateurs / accompagnateurs).

Article **4. Lois du jeu**

Les lois du jeu appliquées au tournoi correspondent aux lois habituellement utilisées sur la catégorie U10 (Voir annexe A). Le nombre de joueurs par équipe, y compris le gardien, est limité à 12 dont 4 remplaçants.

Article **5. Commission du tournoi**

L'organisateur instituera une commission du tournoi qui sera responsable du déroulement sportif du tournoi et qui aura la compétence de régler les litiges, les réclamations, les appels ainsi que les cas non prévus.

Cette commission se composera des personnes suivantes : Freddy **RAOUX** et Jean Claude **SADOU** (Organisateurs du tournoi) et Mahamadou **NIAKATE** (Directeur Technique du CO LES ULIS). Si nécessaire, la commission du tournoi fera un rapport à la FFF et aux organismes de football départementaux et régionaux (District / Ligue).

Article **6. Arbitres**

Tous les matchs seront dirigés par des personnes affiliées au CO Les Ulis. Un seul arbitre officiera par rencontre.

L'arbitre sera responsable de communiquer le résultat final de chaque rencontre à la table de marque du terrain sur lequel vient de se dérouler la rencontre. Un membre de cette table de marque se chargera ensuite de transmettre le résultat de la rencontre à la table de marque principale.

Article 7. **Catégorie d'âge**

Tous les joueurs autorisés à jouer appartiendront à la catégorie suivante : U10 (enfants nés en 2007)

Article **8. Durée des matchs**

Les matchs dureront **15 minutes**. Un chronométrage central assurera simultanément les coups d'envoi et les fins de parties de toutes les rencontres. La durée des rencontres sera de 15 minutes pendant les phases de poule et 15 minutes pour les matchs de classement.

Article **9. Terrains**

Le complexe Jean Marc Salinier dispose de deux terrains synthétiques et d'un terrain en herbe. Le tournoi se jouera sur ces deux surfaces. Les terrains sont lettrés afin de A à F.

Article **10. Liste des joueurs et joueurs remplaçants**

Avant le premier match, le chef de délégation du club participant remettra à la commission du tournoi une liste (Annexe B) indiquant le nom et prénom des joueurs, leur numéro, leur date de naissance et leur numéro de licence.

Un joueur remplacé pourra à nouveau jouer au cours du même match. Une présentation des licences sera exigée avant le début du tournoi. Les licences pourront être contrôlées à la demande d'une équipe à la table de marque principale en présence des responsables des équipes concernés par ce contrôle et d'un membre de l'organisation du tournoi.

Article **11. Système du tournoi**

Le tournoi se disputera selon le système de jeu suivant : une phase de poule suivie de matchs à élimination / classements.

Description :

◘ 1ère phase : Cette phase débutera le Samedi 10 juin 2017 à 13h30.

Les équipes sont réparties en 4 poules de 5 équipes. Les équipes feront 4 matchs de poule. A l'issue de ces matchs, un classement sera établi et déterminera les qualifiés pour la Ligue des champions (1er et 2ème de chaque poule) et pour l'Europa League (3ème, 4ème et 5ème de chaque poule).

Décompte des points :

1 Victoire = 4 points
1 Match Nul = 2 points
1 Défaite = 1 point
1 Forfait = 0 point (défaite 3-0)
En cas d'égalité (sur le critère nombre de point) à la fin des matchs de poule, on prendra en compte les critères suivants cet ordre : **résultat confrontation directe, la meilleure attaque puis la différence de buts lors des matchs de poule**. Si les équipes sont encore à égalité, une séance de tirs au but se jouera avec le principe de la « mort subite » (1 seul tireur par équipe au commencement de l'épreuve).

◘ 2ème phase : Cette phase se déroulera le dimanche 11 juin 2017 à partir de 09h30.

Ligue des Champions : Les 2 premiers des poules seront qualifiés pour des ¼ de finales. A la suite de ces matchs, des 1/2 finales se joueront sous forme d'aller/ retour avant les rencontres de classement pour les places de 1 à 8.

Pour les 1/4 de finale : En cas d'égalité, une séance de tirs au but se jouera avec le principe de la « mort subite » (1 seul tireur par équipe au commencement de l'épreuve).

Pour les demi-finales « aller-retour », la notion de match à domicile et à l'extérieur n'existe pas. Si les équipes se retrouvent à égalité à l'issue de ces rencontres, une séance de tirs au but se jouera avec le principe de la « mort subite » (1 seul tireur par équipe au commencement de l'épreuve).

Ce principe de tirs au but s'appliquera également sur les matchs de classement.

Europa League : Les 3èmes, 4 èmes et 5èmes seront reversés dans 4 poules de 3.

Chaque équipe jouera deux matchs de poule. A la suite de ces rencontres, un classement sera établi pour déterminer le 1er, 2ème et 3ème de chaque poule. Suite à ce classement, des demi-finales et finales se joueront pour déterminer les places de 9 à 20.

Pour les matchs de poule :
Décompte des points :
1 Victoire = 4 points
1 Match Nul = 2 points
1 Défaite = 1 point
1 Forfait = 0 point (défaite 3-0)

En cas d'égalité (sur le critère nombre de point) à la fin des matchs de poule, on prendra en compte les critères suivants cet ordre : **résultat confrontation directe, la meilleure attaque puis la différence de buts lors des**

matchs de poule. Si les équipes sont encore à égalité, une séance de tirs au but se jouera avec le principe de la « mort subite » (1 seul tireur par équipe au commencement de l'épreuve).

Ce principe de tirs au but s'appliquera également sur les matchs de classement.

Article **12. Programme des matchs et organisation du site**

Le programme des matchs sera communiqué avant le début du tournoi à l'ensemble des participants. Les équipes devront se présenter à 12h00 le samedi 10 juin 2017 pour le pot d'ouverture. Le match d'ouverture est quant à lui programmé à 13h30. Un plan du site sera également remis à chaque club avant le début du tournoi.

Chaque équipe, accompagnée d'un éducateur et un dirigent maximum, doit se présenter sur le terrain prévu, 5 minutes avant le début de la rencontre, à l'entrée du terrain, désignée sur le programme du tournoi.

Une équipe absente au coup d'envoi sera déclarée forfait, (mais pas éliminée du tournoi). Les compétitions des U10 (né(e) en 2007) se dérouleront en alternance avec les compétitions des U11 (né(e) en2006) sur les 6 terrains affectés à cette manifestation.

Article **13. Equipement des joueurs**

Chaque équipe disposera d'une tenue principale et d'une tenue de réserve, de couleurs différentes. L'équipe nommée en second dans le programme devra changer de tenue si l'arbitre estime que l'on ne peut clairement distinguer les couleurs des deux équipes.

Article **14. Secteur disciplinaire**

Le non respect ou contestation de l'arbitrage par un joueur vaudra une exclusion temporaire de 5 minutes avec son remplacement, une contestation de l'éducateur vaudra quant à elle l'exclusion du banc et une pénalité d'un but sur le match en cours.

Article **15. Réclamations et appels**

Les réclamations et les appels devront être adressés à la commission du tournoi, qui prendra une décision définitive et contraignante. La commission n'acceptera aucune réclamation concernant des décisions de l'arbitre sur le terrain.

Article **16. Trophée**

Un trophée et des médailles seront remis à l'équipe vainqueur. Les autres équipes recevront également une coupe et des médailles pour l'ensemble des participants (avec un nombre maximum de 12 participants). Le vainqueur du tournoi se verra également remettre un challenge qu'il devra remettre en jeu l'année suivante. L'obtention du challenge ne sera définitive qu'après 3 victoires consécutives. Des trophées seront remis en fonction du classement, un titre MVP (meilleur joueur de la finale) sera attribué. Outre ces récompenses, un prix du fairplay sera également délivré. En effet, l'arbitre procédera à une évaluation de cette notion après chaque rencontre en évaluant ce critère de très insuffisant à très satisfaisant. Un barème sera associé à chaque positionnement. Très insuffisant = 0 pt ; Insuffisant = 1pt ; Satisfaisant = 3pts et Très satisfaisant = 4 points.

Article **17. Assurances**

Chaque équipe est responsable de contracter une couverture d'assurance appropriée pour ses joueurs.

ANNEXE A LES REGLES DU JEU (source : district de l'Essonne de football)

Nombre de joueurs : 1 gardien + 7 joueurs et 0 à 4 remplaçants

Ballon : Taille 4

Dimension terrain : ½ terrain foot à11

Surface de réparation : 13m X 26m

Temps de jeu : 1 X 15min

Les hors jeu : dans les 13 mètres

Passe en retrait au gardien : interdiction de prendre le ballon à la main

Relance du gardien : à la main ou ballon au sol, dégagement de volée ou ½ volée interdit

Coup de pied de but (6 mètres) : obligatoirement fait par le gardien, ballon posé à hauteur du point de penalty

Coup de pied de réparation (Penalty) : Penalty pour toutes fautes (sanctionable par un coup franc direct) commises dans la surface de réparation

FIL CONDUCTEUR D'UNE RENCONTRE

=

AMUSEMENT, PLAISIR ET PROGRESSION DES ENFANTS